

L'ACTION SYNDICALE

DÉCEMBRE 2018



La structure syndicale vous souhaite de Joyeuses Fêtes !

www.sttbjcsn.com

www.facebook.com/groups/sttbjcsn

MOT DU PRÉSIDENT



Par Nicolas Duval

J'aimerais tout d'abord vous remercier pour votre vote de confiance exprimé lors des élections. Comme plusieurs ont soulevé la question à savoir si je visais un poste à la CSN, je vais prendre le temps d'y répondre plus clairement, car je n'ai pas eu la chance de jaser directement avec chacune et chacun de vous. La réponse est non. Au cours des dernières années j'ai eu la chance d'explorer plusieurs rôles syndicaux : de délégué, à préposé aux études de temps, à 2^e V.P. et à V.P. au Conseil Central. Ces rôles m'ont permis d'acquérir l'expérience requise pour postuler au poste de président, mais aussi, ils m'ont permis de voir exactement la tâche pour laquelle j'avais le plus d'intérêt. Ici, je serai en mesure de mettre des choses en place avec l'équipe syndicale, de les voir grandir et de les mener à terme. C'est donc pourquoi je désire rester ici.

J'ai eu la chance de voir à l'œuvre les 2 derniers présidents de proche et j'ai su en tirer les bons et mauvais côtés. J'ai aussi fait de même avec le fonctionnement de la structure. Vous constaterez au cours des prochaines semaines, prochains mois, certains changements. Pour certains, ces changements sont désirés depuis longtemps et pour d'autres, cela viendra les brusquer dans leurs mauvaises habitudes. Par exemple, une plus grande présence sur le plancher (comme certains ont déjà pu le constater), un ordre du jour aux assemblées un peu plus garni (afin de stimuler les présences, de favoriser la participation et de vous informer). Sur ce dernier point, vous constaterez qu'il y aura un changement dans l'ordre de la prise de décision. Le tout sera fait graduellement afin de nous permettre de nous structurer, car il s'agit tout de même d'un changement majeur. L'ordre de la prise de décision sera inversé et vous serez consulté de plus en plus afin de connaître votre position. À l'avenir, la prise de décision reflètera davantage les débats et le vote de l'assemblée. De cette manière, la position du syndicat sera claire et ne causera pas d'ambiguïté tant de notre côté que du côté patronal. Sachez qu'il n'est pas malsain d'avoir des positions bien définies. Cela permet à tous et chacun de pouvoir avancer, d'avoir une meilleure vue d'ensemble et de ne pas s'enfermer dans des détails.

Du côté de la job en tant que telle... Je suis présentement à me mettre à jour avec les dossiers passés, tout en prenant place et en intégrant les nouveaux dossiers au fur et à mesure. J'ai aussi eu des rencontres avec la directrice des ressources humaines, afin de définir de part et d'autre notre fonctionnement et nos attentes.

Constat jusqu'à présent : du côté syndical, beaucoup de travail à faire ! Autant dans la structure à actualiser, dans les suivis à faire, dans les vieilles habitudes à changer (on va garder les bonnes !), dans la formation à donner aux nouveaux, aux vieux, aux délégués et j'en passe ! Mais bon, une chose à la fois ! Du côté patronal, je dirais que certaines strates sont conscientes des problématiques qui existent tant au niveau gestion que dans la mise en œuvre de solution et de clause de convention collective. Une grosse majorité de ces problèmes sont connus, cependant tout comme nous, ils ont beaucoup de travail à faire de leur bord comme vous l'aurez sans doute constaté, car les décisions prises à la base ne reflètent pas toujours la ligne directrice. Beaucoup de formation est aussi à faire de ce côté.

Sur ces derniers mots, je vais en profiter pour vous souhaiter de *Joyeuses Fêtes* à tous et chacun, une bonne année 2019 et des changements dans votre syndicat qui seront refléter vos positions et qui, par le fait même, servira à rebâtir une confiance et une solidarité qui jadis existaient !

Solidarité Camarades !!

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS

Par Richard Bergeron, 1^{er} V.P.



Je voudrais féliciter tous ceux qui se sont présentés aux élections et bienvenue aux nouveaux...bien hâte de travailler avec vous. Merci à Maxime Bornais pour ton travail à la trésorerie et content de te garder dans l'équipe comme vérificateur. Finalement, je voudrais saluer le travail acharné et disons le parfois ingrat, de Luc Fiset aux études de temps. Merci pour tout, Luc tu es un homme droit, intègre et fier. Je sais à quel point tu prenais ton rôle à cœur et je suis fier d'avoir pu travailler à tes côtés. Je te respecte au plus haut point, je serai présent quand tu en auras besoin...ce n'est qu'un au revoir mon chum.

ENTENTES GRIEFS

Par Richard Bergeron, 1^{er} V.P.

Grief sur le stationnement :

Une entente est survenue entre le syndicat et l'employeur. L'employeur a accepté aux demandes de griefs qui étaient de régler les demandes de paiements et de créer un comité carbone paritaire (incluant notre Responsable Prévention) ainsi qu'une procédure claire en situation d'alarme ou de plainte d'employés.

Grief Absentéisme :

Une entente est survenue entre l'employeur et le syndicat. L'employeur reconnaît et suivra la gradation établie dans sa procédure et documentation ; soit la verbale, ce qui aura pour effet de corriger chaque grief rattaché à l'absentéisme.

Grief instructeur vs travaux légers :

Une entente est survenue entre le syndicat et l'employeur. Une procédure a été établie : une personne en travaux légers pourra être instructeur à la tâche seulement quand la situation sera nécessaire (en dernier recours) et dans ses qualifications que lui permet son assignation de ses travaux légers.

En terminant, je voudrais souhaiter de Joyeuses Fêtes à tous et une bonne année 2019.



COLLECTIVITÉ ET TRANSPARENCE

Par Jonathan Illing-Charest, 2^e V.P.



Avec les élections exécutives qui viennent tout juste de se terminer, une rétrospective personnelle s'impose. Il est clair que le travail dans les prochaines années sera ardu et rempli de changement. L'importance restera le travail d'équipe. Ce travail d'équipe commence par vous directement, car la force de son syndicat est la mobilisation de ses membres. La collectivité est la clé d'une vie syndicale saine et fonctionnelle. Mais, selon moi, une confiance devra s'établir entre nous. Lorsque je suis passé vous voir pendant les élections, j'ai constaté que le plancher voulait plus de transparence, plus de présence. Comment faire confiance à quelqu'un que tu n'as jamais vu ? Soyez assuré que vos commentaires et suggestions pendant ces tournées m'aideront à garder le droit chemin, comprendre la vision que nous devons avoir. Notre travail sera d'amener les débats en assemblée, afin de prendre les bonnes décisions. Parce que j'ai beau porter un chandail de représentant syndical, mais ma force restera vous ! Vous êtes le syndicat.

Pour terminer, je voudrais vous dire un gros merci pour votre confiance et félicitations aux nouveaux élus(es).

INFO ET SYSTÈME

Par Jonathan Illing-Charest, 2^e V.P.

Comme vous le savez, nous avons implanté un système de griefs par voie informatique. Mais est-ce que ça fonctionne ? Après analyse, oui. Nous avons réduit le temps de réponse face à l'employeur, structuré le calcul de délai et simplifié l'archivage des dossiers. Une mise à jour est faite à chaque semaine dans l'ordinateur des délégués(es) en ce qui a trait aux propositions de l'employeur en lien avec les griefs. L'amélioration de notre processus de transfert de l'information nous aidera à tisser un lien de confiance tout en générant un partage de leadership.



MOT DU 3^e V.P.

Par **Éric Pépin**

Je ne peux qu'être reconnaissant et vous remercier pour la confiance que vous m'avez renouvelée, et cette fois pour un mandat complet. Vous êtes allés voter en grand nombre et c'est un signe évident que la vie syndicale occupe une place importante à travers les valeurs de tous les membres du STTBJ.

La communication fait partie dorénavant des attributions reliées au 3^e V.P., soyez assurés de mon effort constant pour assurer un transfert d'informations le plus adéquat possible. L'amélioration continue faisant partie de mes valeurs, n'hésitez surtout pas à me faire part de vos idées ou de vos suggestions concernant tout ce qui est relié à mon mandat.

De plus, je ne passerai certainement pas sous silence tous les candidats qui ont fait campagne sans être élus parce que prendre la décision d'apposer sa photo sur un bulletin de mise en candidature demande énormément de détermination et de convictions syndicales.

Mais il n'est pas nécessaire d'être élu pour s'impliquer dans la vie syndicale. Proposer, débattre sur un sujet donné, tout ça se déroule en assemblée avec tout le monde présent lors des assemblées et c'est ce même monde « présent » qui décide au terme de la discussion. C'est pourquoi il est important de participer aux assemblées si on ne veut pas que les autres décident à notre place.

Je pense également qu'à partir de maintenant, il temps de tous converger vers un même but (ou tirer dans la même direction !!) en visant une solidarité grandissante pour préparer efficacement la prochaine négociation de convention collective. Parce qu'il faut garder en tête que 2023 n'est pas si loin...

J'aimerais, pour finir, féliciter et souhaiter la bienvenue à Martin et Simon au sein de l'exécutif. De nombreux défis vous attendent, mais n'oubliez pas que le travail d'équipe, les convictions syndicales et la solidarité viennent à bout de relever bien des défis !

Merci encore pour votre appui et Joyeuses Fêtes à TOUS ...sans disparité !!!

Au plaisir de vous rencontrer tant à l'usine qu'en assemblée.

Solidairement !



GRIEFS

Par Jonathan Illing-Charest, 2^e V.P. et C.I.M.



RÈGLEMENTS		
DEPT.112		
16-259	L.E no.5 (Carbone)	Réglé paiement forfaitaire + procédure
18-068	L.E no.5 (Carbone)	Réglé paiement forfaitaire + procédure
18-136	14.08	Payé 6 heures temps et demi
18-137	14.08	Payé 6 heures temps et demi
DEPT.123		
18-106	8.28	Payé 4 heures temps simple
18-172	14.08	Payé 8 heures temps et demi
DEPT.126		
18-130	14.08	Payé 6 heures temps et demi
18-131	14.08	Payé 6 heures temps et demi
18-135	14.08	Payé 6 heures temps et demi
18-138	14.08	Payé 12 heures temps et demi
18-154	14.08	Payé 12 heures temps et demi
DEP.136		
18-054	14.08	Payé 6 heures temps et demi
18-166	14.08	Payé 12 heures temps et demi
18-168	14.08	Payé 6 heures temps et demi
18-173	14.08	Payé 12 heures temps et demi
DEP.166		
18-015	14.08	Payé 4 heures temps et demi
18-122	14.08	Payé 12 heures temps et demi
18-158	14.08 – 11.04	Payé 12 heures temps double
DEP.174		
17-095	8.17	Payé prime instructeur
17-122	8.17	Payé prime instructeur
17-590	8.17	Payé prime instructeur
17-591	8.17	Payé prime instructeur

17-176	14.08	Payé 6 heures temps et demi
17-177	14.08	Payé 6 heures temps et demi
18-032	Disciplinaire	Réglé 1 journée à une réprimande écrite
18-079	16	Payé 36 minutes à la moyenne
18-080	16	Payé 42 minutes à la moyenne
18-081	16	Payé 100 minutes à la moyenne
18-082	16	Payé 93 minutes à la moyenne
18-087	14.08	Payé 2.5 heures temps et demi
18-132	Disciplinaire	Réglé 5 journées à 1 journée
18-153	14.08 – 11.04	Payé 5 heures temps double
18-171	8.16	Réglé sur l'interprétation de la clause
Dep.791		
18-110	14.08	Payé 12 heures temps et demi
Maintenance		
18-151	14.08	Payé 12 heures temps et demi
Total monétaire payé :		6 535,43 \$
Total depuis 1^{er} janvier 2018		33 724,43 \$
Retraits		
17-593	16	Retiré car employé déjà payé moyenne
17-698	14.08	Retiré car convention respectée
18-006	14.08	Retiré car convention respectée
18-086	14.08	Retiré après entente
18-114	8.17	Retiré car convention respectée
18-115	8.21	Retiré à la demande de l'employé
18-157	14.08	Retiré car convention respectée
18-162	16	Retiré car convention respectée
18-164	14.08	Retiré car convention respectée

Pour plus d'informations sur ces griefs, n'hésitez pas à discuter avec un délégué syndical.

PS N'oubliez pas de demander la copie du grief à votre délégué.



ACHATS LOCAUX

Par **Éric Pépin, 3^e V.P.**

Le temps des fêtes approche à grands pas et l'achat local est un excellent moyen de penser à ceux qui nous entourent. Ça permet de conserver et de créer de nouveaux emplois autant dans notre région que dans toute la province. Vous trouverez, ci-joint, la liste des entreprises de la région d'Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, où les employés sont syndiqués CSN et qui de plus font partie de la Fédération de l'Industrie manufacturière (FIM).

Employeur	Production/service	Marque(s) de commerce
------------------	---------------------------	------------------------------

Xstrata Canada Corporation Fonderie Home Syndicat des travailleurs de la Mine Noranda-CSN	Cuivre pur à 99,99 % Métaux précieux (or, platine, argent, rhodium, paladium)	
Témisko (1983) inc. Syndicat des travailleurs et travailleuses de Témisko - CSN	Remorques pour copeaux et bois en longueur Remorques spécialisées ex : Pales d'éolienne Remorques pour transport de machinerie (fardier) Remorques pour transport de verre	Témisko
Century Mining Corporation Syndicat des employés de Les Mines Sigma (Québec) Ltée-CSN	Lingots d'or	
Imprimerie Lebonfon inc. Syndicat des travailleurs de l'imprimerie Lebonfon (CSN)	Services complets au niveau de la préimpression, de l'impression et de la distribution de livres d'édition, de manuels scolaires, de bandes dessinées, de magazines et de catalogues	
LVL Global inc. Syndicat des travailleurs(euses) de Temfor (CSN)	Composantes de placages de bois lamellés (LVL) pour la construction de poutre, de linteaux et de colonnes	
Eacom Timber Corporation Syndicat des travailleuses et travailleurs de scierie Val d'Or (CSN)	Bois de construction Copeaux – Sciure – Planure - Écorces	Eacom Timber



Employeur	Production/service	Marque(s) de commerce
------------------	---------------------------	------------------------------

Tembec Industries inc. Usine Béam Syndicat des travailleurs de la scierie Béam (CSN)	Bois d'œuvre Sachets à fermeture à glissière Matériel en rouleaux	Bois MSR
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	----------

Tembec Industries inc. usine de Senneterre Syndicat des travailleurs(euses) de Tembec, usine de Senneterre (FIM-CSN)	Bois brut Bois plané Copeaux Bran de scie	Templus Temsélect
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------	----------------------

PF Résolu Canada inc. Div. scierie – Secteur Senneterre Syndicat des travailleurs et travailleuses PF Résolu, Senneterre (FIM-CSN)	Bois d'œuvre	Produits forestiers Résolu
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------	----------------------------

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) Syndicat des pompiers forestiers de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James (FIM-CSN)	Protection des forêts contre les incendies	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------	--



MANUVIE EN RAFALE

Par Gaétane Hénault, V.P. CNESST et Assurances

- ❖ Le montant du compte crédit santé est de 625 \$ par année civile.
- ❖ Par **année civile** on entend du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- ❖ Psychologue, travailleur social, psychothérapeute : maximum combiné de 750 \$ par année civile.
- ❖ Les prothèses dentaires sont payées aux 5 ans à 60 %.
- ❖ Pour les nouveaux, l'assurance débute le 1^{er} du mois suivant la fin de votre probation.



PROCÉDURE OCTROI DE POSTE / LISTE PRIORITAIRE

Par Simon Dumulong
Préposé formation, standardisation, études de temps et mouvements

Tout poste doit être affiché sur la liste prioritaire en premier.

- Départ à la retraite
- Modification de plus de 25% des tâches
- Démission
- Disqualification
- Non-qualification
- Nouveau poste

Les employés qui sont sur la liste ont, par ancienneté, le choix de prendre un poste offert ou de rester remplaçants (00), car pour être sur la liste, un employé était sur une classification modifiée et/ou sur une classification fermée par la compagnie et il devient remplaçant (00) par obligation.

S'il demeure remplaçant (00), il doit avoir inscrit 3 choix d'application dans le kiosque informatique, à chaque nouvelle liste prioritaire il se verra offert les nouvelles ouvertures, et ce, pendant 12 mois. À la fin du terme, il aura le droit au processus selon l'article 8.10 de la convention collective.

Important : l'employé n'a pas le droit de déplacer « bumper » sur un poste (ex : 112-18 équipe 200) qu'il a refusé lors de la procédure de la liste prioritaire.

Octroi

- Toutes les classifications qui n'ont pas été comblées par les employés qui sont sur la liste prioritaire.

Les postes vont être octroyés le mardi à 14 heures, la compagnie n'a pas l'obligation d'afficher les octrois de poste sur les téléviseurs de l'entreprise, donc il est important de tenir à jour vos applications dans les kiosques informatiques, elles sont valides pendant 6 mois.

DÉFENSE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL



Par Gaétane Hénault, V.P. CNESST et Assurances

Au risque de me répéter... suite à une réclamation faite à la CNESST, vous allez recevoir une décision de celle-ci. En tout temps et même si elle est acceptée, il faut me l'apporter puisque je ne la reçois pas.

Le but est d'avoir un dossier complet et de pouvoir respecter les délais de contestation de 30 jours.

REMERCIEMENTS

Par Simon Dumulong

Tout d'abord, j'aimerais remercier les employés qui ont pris quelques minutes de leur temps pour aller voter à l'élection des membres de l'exécutif et, de plus, remercier ceux qui ont décidé de me faire confiance au poste de *Préposé aux études de temps*. Le mandat que j'ai est et sera un mandat chargé, mais avec une bonne équipe syndicale et avec l'implication de vous les membres, la détermination sera au rendez-vous. **Merci encore !**

2019 sera chargée en création et/ou modification de classification ce qui amènera plusieurs études de temps. Dans une étude de temps, il est primordial de suivre et d'appliquer les **instructions de travail** pour ne pas fausser les résultats. L'implication et la participation de chacun lors d'une étude sont des points majeurs pour corroborer la réalité versus les instructions sur papier.

Par Luc Fiset

Dans la structure syndicale depuis novembre 2010, j'ai apprécié mon expérience des fois enrichissante et d'autre fois moins agréable, mais à chaque fois très instructive sur les agissements de l'employeur.

Je fais le transfert du poste de préposé aux études de temps à Simon, nouvellement élu, et après je retourne sur mon poste de travail qui est assembleur équipe 300.

Félicitations aux nouveaux membres élus et aussi bravo à chaque personne qui avait postulé sur les différents postes en élection.

S'il y a une chose qui est certaine, c'est que notre exécutif et conseil syndical sont plus forts avec les 1100 employés syndiqués derrière eux pour contraindre les manœuvres d'un boss mal organisé et surtout mal préparé à un projet Rénovation de cette envergure.

La solidarité restera notre meilleur outil à tous !!!

Merci camarades pour toutes ces années où vous m'avez fait confiance !

Par Martin Forest

Je tiens à féliciter toutes les personnes qui ont été élues et remercier toutes les personnes qui se sont donné la peine d'aller voter. Le geste d'aller voter paraît banal pour certains, mais combien important, ce sont les personnes qui vous représentent.

Bravo à tous ceux qui se sont présentés et je désire remercier tous ceux et celles qui m'ont donné leur confiance.

Passez de Belles et Joyeuses Fêtes, prudence sur les routes et on se revoit en 2019 !



V.P. MAINTENANCE/SET-UP

Par Jean Provencher



À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de fêter avec tous ceux qu'on aime.

Beaucoup de bonheur, de plaisir et de sérénité pour l'année à venir, ainsi que la réalisation des projets souhaités.

V.P. CNESST ET ASSURANCES

Par Gaétane Hénault

Je profite de cette fin d'année pour vous remercier de votre confiance et de votre patience que vous m'avez témoignées tout au long de ma première année en poste. Ç'a été une année remplie, mais surtout très enrichissante.

MERCI !



Je vous souhaite un bon temps des fêtes,
mais surtout une année 2019 remplie de mille petits bonheurs.



DEMANDER DE L'AIDE, C'EST CORRECT

Par Gaétane Hénault, V.P. CNESST et Assurances
Yanick Prévile, représentant santé-sécurité

On est déjà dans les préparatifs des fêtes et pour plusieurs d'entre nous, la période des fêtes en est une de réjouissance et de festivités. Évidemment, pendant les partys des fêtes, il y aura consommation d'alcool et peut-être de certains autres produits maintenant légaux.

Sachez que si vous êtes pris avec un problème de consommation quelconque, le syndicat est toujours prêt à vous écouter et vous diriger vers des ressources privées en dépendances. C'est dans ce sens que la carte du syndicat a été modifiée pour justement répondre à ce besoin. Vous trouverez aussi des numéros de téléphone pour de l'aide téléphonique.

Demandez de l'aide, c'est déjà un pas de fait dans la bonne direction.



STT Bridgestone Joliette CSN **Fim**
Fédération des Unions de Manœuvres

Syndicat des travailleuses et travailleurs
de Bridgestone de Joliette (CSN)



www.sttbjcsn.com

Tél. : 450 759-7676 | Sans frais 1 877 598-7676
Fax : 450 759-2829


Président	450 756-1061, poste 195
Agent à la prévention	450 756-1061, poste 387
Assurances – CSST	450 756-1061, poste 224
Salle des griefs	450 756-1061, poste 172
Secrétaire	450 756-1061, poste 227
Études de temps	450 756-1061, poste 195
Club social	450 756-1061, poste 299


C.P. 99 Joliette (Québec) J6E 3Z3
synd-bridgestone@bellnet.ca

DEMANDER DE L'AIDE, C'EST CORRECT !

Prévention suicide	1 866 277-3553
Alcool, drogue, aide et référence	1 800 265-2626
Jeu, aide et référence	1 800 461-0140
Gai écoute	1 888 505-1010
Ligne Parents	1 800 361-5085

RESSOURCES EN DÉPENDANCES

Villa de la Paix II
Chertsey | 450 882-4848 

Pavillon du Nouveau Point de Vue
Lanoraie | 450 887-2392 

Pour de plus amples informations, contactez votre syndicat !



SUIVI PRIME DE PRODUCTIVITÉ

Par Luc Fiset

Préposé formation, standardisation, études de temps et mouvements

Pour septembre 2018 à août 2019

Mois de septembre

Pneus entreposés : 96,2 %

Mois de novembre

Pneus entreposés : 93,5 %

Mois d'octobre

Pneus entreposés : 96 %



BONNE RETRAITE

Nous souhaitons une heureuse et très longue retraite à :

DÉCEMBRE

Michel Lajeunesse



JANVIER

Jean-Pierre Gélinas
Jocelyn Lavallée



Une *image* vaut
mille mots...

Impression numérique
Couleur / Noir & blanc / Reliure
Imprimerie de tout genre / Offset
Impression grand format
Lettrage et habillage sur véhicules
Photocopie
Impression et numérisation de plan
Conception graphique



T 450 759-7575 F 450 759-4063
pixel-print.com | info@pixel-print.com
57, St-Charles-Borromée Nord, Joliette J6E 4R1

COMITÉS

Voici les personnes attirées sur chacun de nos comités :

- ❖ Comité vêtements : Pierre-Luc Rivest
- ❖ Comité Information : Éric Pépin, Richard Bergeron et Jonathan Illing-Charest
- ❖ Comité francisation : Pierre-Luc Rivest, Gaétane Hénault et Éric Pépin
- ❖ Comité Fondation : Nicolas Duval et Sylvie Bergeron
- ❖ Comité vie syndicale : Pierre-Luc Rivest
- ❖ Comité qualité : Simon Dumulong
- ❖ Comité LGBTQ : Yanick Préville
- ❖ Comité jeunes : Martin Forest



Noël pour tout le monde

Quelques membres de la structure syndicale seront au tourniquet près de la guérite pour recevoir tous les jouets et denrées non-périssables.



3-4-5 et 6 décembre

6h00 am à 7h15 am

18h00 à 19h15

La structure syndicale vous souhaite de Joyeuses Fêtes !



Cette année, comme chaque année, vous avez démontré votre grande générosité envers ceux qui en ont vraiment besoin durant le temps des fêtes. Tout l'argent et les nombreux sacs de denrées seront remis cette semaine à la *Soupière*, et par expérience, nous pouvons vous assurer que c'est très apprécié et qu'ils sont très reconnaissants.

Un gros **MERCI !!!**